## REPUBLIQUE DU CONGO

## **REUNION DU 24 NOVEMBRE 2023**



Boite Postale : 126
Brazzaville

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo s'est réuni en session ordinaire le 24 novembre 2023, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette session a également connu la participation de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public, de Monsieur Michel DZOMBALA, Vice-Gouverneur de la BEAC et de Monsieur Marcel ONDELE, Secrétaire Général Adjoint de la COBAC.

Monsieur Serge Dine Daniel GASSACKYS, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a examiné : i) la situation économique, monétaire et financière nationale récente et ses perspectives à court terme, à la lumière de l'évolution de l'environnement économique international et sous régional, it) l'évolution des différents modes de financement de l'économic congolaise au cours du troisième trimestre 2023, iii) l'état de mise en œuvre des actions du pilier n°2 du PREF-CEMAC, iv) le projet du rapport annuel 2022 du CNEF et v) le projet du budget du CNEF pour l'année 2024.

Sur le plan international, le Comité a noté le regain de l'activité économique mondiale au deuxième trimestre 2023 sous l'effet de la reprise de la demande, en lien avec la tendance baissière des tensions inflationnistes et les effets positifs de la normalisation des circuits d'approvisionnement sur le commerce mondial. Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI) a maintenu inchangé sa prévision de croissance pour l'économie mondiale en 2023 à 3,0%, contre 3,5% en 2022. L'inflation reviendrait à 6,9% en 2023, contre 8,7% en 2022.

Au niveau sous régional, les prévisions révisées pour l'année 2023 tablent sur un ralentissement de la croissance économique. Elle reviendrait à 2,4% en 2023, contre 2,7% précédemment projeté, après 2,8% en 2022, en raison principalement du recul plus important de l'activité pétrolière (-1,3% en 2023 contre -0,7% en 2022). L'inflation

resterait élevée à 5,7% en moyenne, contre 5,6% un an plus tôt, traduisant la hausse des prix des produits alimentaires importés et du carburant dans plusieurs pays.

Sur le plan national, le Comité a noté la poursuite de la consolidation de la situation macroéconomique du pays au cours de l'exercice 2023, avec un taux de croissance du PIB réel qui ressortirait autour de 4,0%, au lieu de 3,0% projeté précédemment, après 0,4% en 2022. Cette situation résulterait principalement de la hausse attendue des activités dans le secteur pétrolier (+5,3% contre +4,5% initialement prévu, après -4,4% en 2022), ainsi que de la progression des activités dans le secteur hors pétrole (+3,0% contre +2,0% projeté auparavant, après +3,5% en 2022). Sur le front des prix, le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est élevé à 3,4% à fin juin 2023, contre 2,6% une année plus tôt, en raison principalement de l'inflation importée.

Examinant les différentes modalités de financement de l'économie congolaise au 30 septembre 2023, le Comité a relevé, en ce qui concerne les financements bancaires, que l'encours des crédits bruts à l'économie a progressé de 8,5%, tandis que les créances en souffrance ont reculé de 5,3%. S'agissant des financements levés sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, ils affichent un encours de 1 964,2 milliards, en hausse de 53,7% en glissement annuel. Cet encours est majoritairement constitué des Obligations du Trésor Assimilables (82,3%).

S'agissant du suivi des actions du pilier n°2 du PREF-CEMAC, le comité a noté des avancées, notamment dans le domaine de l'interconnexion des plateformes informatiques des administrations fiscales et des douanes dans le cadre du projet du Compte Unique du trésor (CUT).

Le Comité a adopté le rapport de l'exercice 2022 du CNEF. Il a approuvé le principe d'une révision des barèmes de contributions au budget du CNEF. Sur cette base, il a adopté le programme d'activités et le budget du Secrétariat Général pour l'exercice 2024.

Par ailleurs, le Comité a renouvelé ses félicitations à Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS pour sa nomination au poste de Directeur National de la BEAC pour le Congo dont la cérémonie d'installation officielle se tient en marge de la présente session du CNEF.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions arrêtées par les différents organes de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) lors des dernières réunions.

résident

Brazzaville, le 24 novembre 2023

Le Président du CNEF,

Jean-Baptiste ONDAYE